
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022

OBJET : UNION DÉPARTEMENTALE DES CENTRES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX D'ACTION SOCIALE
DU RHONE (UDCCAS) – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT ET D'UN SUPPLÉANT

N° 2022-50

Date de transmission en Préfecture : 2 8 OCT. 2022

Date de mise en ligne : 2 8 OCT. 2022

Date de la convocation du Conseil d'administration : 13 octobre 2022

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 17

Président de séance : Sébastien FRANCOIS

Secrétaire de séance : Michèle EYMARD

Membres présents à la séance : Serge BERARD – Sébastien FRANÇOIS – Michèle EYMARD – Jessica DIONISIO
– Béatrice VERDIER – Agnès BERAL – Christelle RIVAT – Lionel BRUNEL – Jean VIRET – Christian VIVENS –
Marie-Thérèse MAUCOUR – Jean-Louis CHAPON – Xavier DÉMONET – Brigitte GAUTHIER-DUMORTIER –
Nathalie BERTOCCHI

Membre ayant donné pouvoir : Christiane CONSTANT (à Xavier DÉMONET)

Membre absent : Noëlle CROUZET

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022

L'Union départementale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale du Rhône (UDCCAS) a pour buts :

- de regrouper les centres communaux d'action sociale membres de l'UNCCAS se trouvant sur le département du Rhône,
- d'assurer une représentation locale à ses membres dont elle défend les droits et intérêts auprès des pouvoirs publics et de tout organisme public ou privé,
- de promouvoir ses membres, en valorisant leur savoir-faire et en apportant sa contribution au débat public sur les politiques sociales,
- de coordonner leur action,
- de créer et gérer tous services et prestations nécessaires à l'accomplissement de ses buts.

L'Union départementale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale du Rhône (UDCCAS) invite les conseils d'administration des CCAS à nommer un représentant pour siéger à l'assemblée générale de l'association ainsi qu'un suppléant pour le représenter en son absence.

Il est proposé aux membres de procéder à la désignation du représentant et de son suppléant.

La candidature de Monsieur Sébastien FRANCOIS est proposée pour siéger à l'assemblée générale de l'association ainsi que celle de Mme Michèle EYMARD comme suppléante.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

L'exposé de Monsieur le Vice-Président entendu,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

-DÉSIGNE Monsieur Sébastien FRANCOIS pour siéger à l'assemblée générale de l'association ainsi que Madame Michèle EYMARD comme suppléante.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,
Serge BERARD
Maire de Brignais
Président du CCAS

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022

Pour copie certifié conforme,
Pour Le Maire
Président du CCAS
Serge BERARD

Sébastien FRANCOIS
Vice-Président du CCAS



Secrétaire de séance,
Michèle EYMARD